VENTES A L'ENCAN

E. S. Cobb.

Installation de Laiterie

La propriété de Théo. Lemnord, vendue pour cause se retirant des affaires.

32 vaches et 3 veaux, 1 taureau, 5 bons chevaux de travail, un lot de cochons, 1 charrette à lait, un wagon à fourrage, un buggy, 1 charrette à bascule, 3 jeux de harnais, 1 auge à fourrage, 1 auge à eau, 1 jeu de bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

Conditions de la vente—Toutes les sommes au-dessous de $50 doivent être payées comptant et celles au-dessus en un crédit de 6 mois, avec 6 pour cent d'intérêt, l'acquéreur achetant le plus aura la route. C'est le meilleur lot de vaches jamais offert en vente depuis bien longtemps; la vente aura lieu MARDI, le 3 juin, à 11 heures A. M., coin des rues Dryades et Cadiz. Prenez les chars de l'avenue Peters pour aller à la vente.

E. S. COBB, Encanteur.

25 mai—25—juin 1

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.

No 67,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Cottage en bois couvert en ardoises.

No 918 rue Ste Marie, entre les rues Constance et Laurel.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 12 mai 1902, et signé le 16 mai 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes ou de quelque autre chose qui puisse y appartenir ou de quelque façon en dépendent, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Azelie, maintenant Constance, Michael, maintenant Laurel, Ste Marie et St André et désigné comme lot No 5 sur un certain plan dressé par G. A. Hedin, voyer, daté le 12me jour d'avril 1848 et déposé pour référence en ce bureau comme plan No 53 dans le livre de plans No 2 de W. Christy, ledit lot mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistant en un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant et galerie fermée sur le côté, et 7 chambres, hangar, avec grande cour sur le devant et allée, jardins de fleurs, deux citernes, etc., le tout en de bonnes conditions, dans un bon voisinage et près des marchés, lignes de chars, écoles, églises etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant B Rouen, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sept lots de choix pour bâtir dans le sixième district.

Succession de Mme Emma H. Phelan

No 67,460 — Division E. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 5 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 30 avril 1902, par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Sept certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Soniat, Robert et Constance, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, désignés par les lettres A B C D E F et G, d'après le plan à la Bourse, et mesurant comme suit: les lots A B C D, et E font face à la rue Magasin et mesurant chacun 30 pieds de face sur une profondeur entre lignes parallèles de 140 pieds. Les lots F et G font face à la rue Soniat et mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 2 lignes sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les dits lots devant être vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs ou acquéreurs portant 7 pour cent par an d'intérêt et garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1902 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Harriet Schwartz vs Rosetta Gravel Paving and Improvement Co.

No 63,385, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 mai 1902 et signé le 13 mai 1902, par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée —

1° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Gloster, Miss., le dit comté d'Amite, décrite comme suit - Commençant à un piquet sept 80/100 chaines Nord, 4 1/20 à l'Ouest du quart de la section de l'encoignure de la limite Sud de la section trente-quatre, courant de là au Sud 350 Est quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Nord 550 Est quatre 78/100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Sud 559 Ouest quatre 78/100 chaines au morceau du commencement, contenant deux acres, et le tout étant dans la section trente quatre, Comté trois, Range deux Est.

2° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Gloster, Miss., ledit comté d'Amite, décrit comme suit: commençant à un piquet sept 80/100 chaines Nord 4 1/20 Ouest du quart de la section à l'encoignure de la limite Sud de la section trente quatre, comté trois, Rangé deux Est, courant de là trente cinq degrés (35) Est quatre 19/100 chaines à un piquet de là au Nord 55 Est quatre 78/100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 19/100 chaines à un piquet, de là au Sud 550 Ouest quatre 78/100 chaines à l'endroit du commencement, contenant deux acres et étant dans la section trente quatre, comté trois, Rangé deux Est, dans le comté et Etat ci-dessus.

3° Une certaine étendue ou morceau de terre, située dans la ville de Gloster, Miss., ledit comté d'Amite, et décrite par mètres et limites comme suit: Commençant à un piquet sur la briqueterie de John Graves. Le lot deux 85-100 chaines sud, 550 Est de son encoignure nord-ouest, et courant de là au nord 350 est huit 50 100 chaines à un piquet de là au nord 820 est sept 50-100 chaines à un piquet, de là au sud 40 30' vingt deux soixante quinze 100 chaines à un piquet, de là au Nord 350 Ouest, quatre 52/100 chaines à un piquet de là au Nord 550 Ouest huit 8/100 chaines à un morceau du commencement contenant 15 8/100 acres plus ou moins et étant dans la section trente quatre, Comté trois, Range deux Est, ensemble avec tous les privilèges à cela appartenant.

Condition—Comptant.

Acte de vente pardevant Edgar M. Cahn, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Dufour & Dufour, avocats du receveur

18 mai 18 25—juin 1 8 15 19

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés foncières. Bonne occasion pour spéculateurs et propriétaires.

Nos 1816-1818 rue Sud Remparts entre les rues Félicité et St André.

Une jolie résidence double à deux étages, Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215 2217 rue Calliope, entre les rues Howard et S. Liberté.

Trois cottages doubles en bois, de bon rapport, couverts en ardoises, No 1021 rue Annonciation entre les rues Poeyfarré et l'avenue Howard.

Cette bâtisse en briques à deux étages bien construite, couverte en ardoises.

In re Mary O'Meagher, veuve de William O'Meagher, et als vs Mineur William O'Meagher.

No 67,359 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR FITZPATRICK ET LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—

JEUDI le 12 juin 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu en cour ouverte le 23 avril 1902, et signé en cour ouverte le 29 avril 1902 et un ordre daté le 9 mai 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulés et numérotée les propriétés ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Dryades, St André et le chemin Félicité, étant à une distance de 119 pieds 6 pouces de l'angle de l'intersection de la rue Remparts et le chemin Félicité, mesurant 38 pieds de face sur la rue Remparts, par 145 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et désigné par la lettre C, sur un devis de A. De Armas, daté le 10 octobre 1877, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 avril 1878, acquise par Mary E. O'Meagher, d'après l'acte de vente pardevant Hunter C. Leak, notaire, le 22 juin 1894, livre des transfers 151, folio 577. Les améliorations consistant d'une maison double à deux étages en bois, connue comme 1816-1818 rue S. Remparts, et contenant salons double, chambre à bain et huit autres chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 347, borné par les rues Calliope, Howard, Liberté et Euphrosine, étant la partie de façade d'un lot de terre désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par G. T. Dunbar le 9 janvier 1845 et déposé dans l'étude de David L. McCoy, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 87 pieds 10 pouces et 3 lignes, lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 24 avril 1850 et déposé pour références en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 20me jour de mai 1850, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant et en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard, et Euphrosine, désigné par le numéro 4 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1850 lequel lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par Mlle Mary E. O'Meagher décédée, de Frank Winter, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 8 février 1902, livre des transferts 184, folio 150. Les améliorations consistant de trois cottages doubles bien construits en bois couverts en ardoises connus comme les Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215, 2217 rue Calliope, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc, de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Poeyfarré. Ledit lot est désigné comme lot No 6, dans l'ilet No 121, et est aussi désigné comme lot No 4, sur un plan déposé comme plan No 15 en l'étude de E. R. Stringer, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 77 pieds 9 pouces, le tout d'après ledit plan et aussi d'après un plan dressé par E. T. Engelhardt, daté le 8 mai 1854 et déposé en l'étude de Joseph Cahn, ancien notaire, acquis par le défunt de F. A. Lambert, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 20me jour de janvier 1902.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises, occupée comme un magasin et résidence, et connue comme No 1021 rue Annonciation, contenant au rez de chaussée magasin et 2 chambres; un 1er étage contenant 4 grandes chambres, galerie, etc., cour, citerne, hangar, cour en Schillinger, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année courante 1902; aussi bien que les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis et aussi le coût des actes de vente pardevant Bussière Rouen Esq., notaire et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

11 mai — 11 17 18 25 — juin 1 8 11 12

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Bon Placement Payant.

No 1206 rue St Philippe, près de la rue St Claude.

Dans l'affaire de la succession de Marie F. Ducongé, femme décédée de Jos Brand.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — No 67,559.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER —Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune — En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 7 mai 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 10 juin, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 138 borné par les rues St Claude, Liberté (autrefois Trémé), Dumaine et St Philippe, lequel lot forme partie du lot cinq de l'ilet 49, sur un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, daté le 8 août 1822, annexé à un acte passé pardevant M. De Armas ancien notaire en cette ville, le 16 novembre 1822, et mesurant trente pieds de face à la rue St Philippe sur soixante pieds de profondeur ou plus si on la trouve.

Les améliorations No 1206 rue St Philippe consistent en un cottage simple contenant galerie sur le côté, trois chambres et deux cabinets; dans le fond il y a une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant galerie sur le devant et quatre chambres.

Termes et conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, devant être garantie par des billets à un et deux ans, portant sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, ensemble avec les timbres nécessaires du revenu intérieur aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes pour l'année 1902 et devant faire un dépôt de vingt pour cent comptant pour lier la vente.

10 mai—10 18 25—juin 1 10

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence

DE CINQ CHAMBRES A COUCHER

Moderne Toute Neuve,

[Venant d'être terminée]

Du Défunt Emile D. Frédéric.

Cette attirante résidence est située sur la rue Prytanée, près de la rue Webster, se trouve dans une admirable localité, n'a jamais été occupée jusqu'ici et c'est pourquoi elle offre une occasion des plus engageantes à ceux qui désirent un "home" ayant tous les raffinements de l'architecture et de la localité. La propriété sera vendue à l'encan

Mardi, le 24 juin 1902.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Emile D. Frédéric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 67,012.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 15 mai 1902 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan à l'heure et endroit ci-dessus indiqués dans cette affaire, la propriété ci après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, dans l'ilet quarante-neuf, dans le Sixième District de cette ville, ledit ilet étant borné par les rues Webster, Prytanée et Pitt et la ligne de Bloomingdale, commençant à une distance de 125 pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Webster, de là à angle droit à la rue Prytania, une distance de 87 pieds 9 pouces et 3 lignes à la ligne séparant les lots Nos 8 et 7 dans ledit ilet, d'après le devis annexé à un acte de vente de la Parkside Improvement Company à Henry P. Dart, passé pardevant H. L. Loomis, notaire, le 20me jour de novembre 1894; de là le long de la ligne séparant les lots Nos 7 et 8 vers la ligne de Bloomingdale 15 pieds; de là à angle droit, une autre profondeur de 38 pieds 2 pouces; de là à angle droit vers la ligne de Bloomingdale 30 pieds; de là à angle droit vers la rue Prytania 145 pieds 5 lignes à ladite rue; de là le long de la rue Prytania à la rue Webster, 45 pieds plus ou moins au point du commencement.

Conditions: Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les coûts des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements,
303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, Esq., avocat, bureau 319 rue Carondelet.

24 mai 24 27—juin 1 8 15 22 24

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur DU Deuxième District.

Nos 822-824, rue Hôpital.

Entre les rues Bourbon et Dauphine

LOUIS BAUER ET AL VERSUS ULYSSES ARATA ET AL.

No 67,567 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune— MERCREDI, le 4 juin 1902, il sera vendu aux enchères publiques, à midi, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour ouverte le 28 avril 1902, et jugement signé en Cour ouverte le 28 avril 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No Soixante dix neuf [79], borné par les rues Hôpital, Ursulines, Dauphine et Bourbon, lequel dit lot mesure, plus ou moins, trente deux pieds [32] à la rue Hôpital sur cent cinquante pieds [150] de profondeur, plus ou moins; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage couverte en ardoises avec 4 chambres, bâtisse à deux étages avec 4 chambres, deux autres bâtisses avec quelques 5 ou 6 chambres, etc., connue par les Nos municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant à la portion de crédit et de transférer la police aux porteurs des billets, et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il n'aura droit au loyer qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de B Claiborne, avocat.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGNIFIQUE Résidence Double,

Nos 318-320 rue Sud Miro,

Entre les rues Palmyre et Banks.

Veuve Jos. Seppelt vs Joséphine Schmitz et al.

No 67,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 4 juin 1902, à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte 14 avril 1902 et jugement signé en cour en pleine séance le 24 avril 1902 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée; la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No cinq cent vingt cinq (525) borné par les rues Sud Miro, Galvez, Banks et Palmyre, lequel lot mesure vingt huit pieds sept pouces et une ligne (28' 7" 1''') de face à la rue Sud Miro sur cent quarante deux pieds sept pouces (142' 7") de profondeur et est désigné par le numéro vingt et un (21) de l'ilet numéro vingt six (26) sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853 déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, par un acte du 10 octobre 1853, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 318 et 320 rue Sud Miro.

Les améliorations consistent d'une magnifique résidence double à un étage couverte en ardoises avec six chambres, deux bâtisses dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie de cela, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit, et de transférer la police aux porteurs des billets et d'assumer de payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il n'aura le droit aux loyers qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

VENTE DE SYNDIC.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE DE CHOIX

Le magasin en briques à trois étages, de valeur, central et substantiel, faisant face à chacune des rues Decatur et N. Peters, entre les rues Bienville et Conti et portant les Nos 308 rue Decatur et 311 rue N. Peters, contigu à la "Southern Rice Milling Co's Building" et à la "Louisiana Shoe Factory", en face du dépôt de fret du chemin de fer du "Southern Pacific à proximité de la devanture du fleuve, des hangars à sucre et de nombreuses industries florissantes; dans l'affaire de Ernst & Co et als en banqueroute. No 221, Cour de District des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune. — MARDI, le 1er juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable William A. Bell, arbitre en banqueroute, daté le 27 mai 1902, dans l'affaire de la banqueroute de Ernst & Co et als, en banqueroute, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 3 borné par les rues Decatur, Nord Peters, Bienville et Conti et mesurant d'après un devis fait par D. E. Seghers, voyer, le 7 juin 1897, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Grima, notaire, le 26 août 1897, en mesure américaine comme suit: vingt six pieds de face à la rue Decatur sur une profondeur sur la ligne de la rue Conti de cent vingt deux pieds, 8 pouces et 4 lignes à la rue Nord Peters, delà faisant face de vingt sept pieds trois pouces à la rue North Peters delà cent trente pieds trois pouces de profondeur courant sur une ligne rompue parallèle à la rue Bienville, à la rue Decatur son point de départ.

Les améliorations comprennent le magasin en briques à trois étages de valeur et substantiel faisant face à deux rues passantes, proéminentes et portant les Nos municipaux 308 rue Decatur et 311 rue N Peters:

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente et les timbres du revenu des E. U. aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

28 mai—28—juin 1 8 15 22 29—juil 1

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirables propriétés Foncières du Troisième District.

A L'ENCAN, A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE.

MARDI, LE 1er JUILLET 1902, A MIDI.

Les offres consistent du

COTTAGE SIMPLE,
No 1711 rue N. Claiborne,
COTTAGE SIMPLE,
No 1713 rue N. Claiborne,
—ET DU—
COTTAGE ELEVÉ,
No 1719 rue N. Claiborne.

Succession de John H. Wilberding.

Cour Civile de District, paroisse d'Orleans—Division D—No 67,045.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 22 mai 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés dans cette affaire les propriétés ci-après décrites:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Annette, Prosper, maintenant Derbigny, et St Antoine, mesurant, en mesure américaine, 18 pieds de face à la rue Claiborne sur 174 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Annette, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot B, de là s'élargissant 6 pieds 8 pouces; de là une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces 3 lignes à la ligne du fond laquelle mesurant 24 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues comme le No 1711 rue N. Claiborne et consistent en un joli cottage simple.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Prosper (maintenant Derbigny), St Antoine et Annette et mesurant en mesure française, 60 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur, les améliorations consistant en un cottage élevé de terre connu comme le No 1719 rue N. Claiborne; la propriété est louée à bail au "Corinthian Club". Les détails complets concernant le bail seront annoncés à la vente.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Antoine, Annette et Derbigny, mesurant 42 pieds de face à la rue Claiborne sur 175 pieds, 4 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Antoine, 111 pieds de profondeur sur la première ligne de profondeur la plus près de la rue Annette et la séparant du lot A, à laquelle profondeur ledit lot se retrécit de 6 pieds 8 pouces et à une deuxième profondeur de 64 pieds 4 pouces et 3 lignes à la ligne du fond, laquelle mesurant 35 pieds 4 pouces de largeur.

Les améliorations sont connues comme le cottage simple No 1713 rue N. Claiborne.

Conditions — Un quart ou plus comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an et les clauses usuelles; les acquéreurs devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschlaeger, et E. L. Weil, notaires, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
303 rue Baronne.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 29—juil—1

Jas. A. Brennan et Fille.

Terres de valeur dans la paroisse Ouest Carroll, Lne. 1773 acres, plus ou moins.

Succession de J. A. O. Wadsworth.

No 48,526 — Cour Civile de District, Division E.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 620 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 20 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La 1/2 O. du 1/4 N. E. 1/4 S. E. de la sec. 5 E. 1/2 du 1/4 N. E. de la sec. 8, 1/2 O. du 1/4 N. E. et du 1/4 S. E. du 1/4 N. E. et du 1/4 S. E. de la sec. 20; la 1/2 N. du 1/4 N. O. sec. 28; la 1/2 E. de la sec. 29 1/2 N. du 1/4 N. E. sec. 32; le 1/4 S. O. de la sec. 21; le 1/4 S. O du 1/4 S. O. de la sec. 10; la 1/2 O. de la 1/2 O. de la sec. 15; le 1/4 N. O. du 1/4 N. O de la sec. 22; la 1/2 E. du 1/4 N. O. 1/4 S. O. du 1/4 N. O. de la Sec. 21—la 1/2 N. du 1/4 N. O, et 1/4 S. E. du 1/4 N. O. et la 1/2 S. du 1/4 S. O. de la Sec. 31 T. 19 N. R. 9 E. contenant en tout 1773 acres plus ou moins dans la Paroisse Ouest Carroll, Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 24

Berry Bros et als vs American White Lead and Color Works.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,469— Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Mathis et F. F. Hansell, receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Dinkelspiel et Hart, Dart et Kernan, avocats.

28 mai—28—juin 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Elégante Résidence en Briques à deux Etages avec Mansarde,

Avec vastes terrains ornés, dans un voisinage aristocratique,

2103 RUE CHESTNUT,

à l'encoignure de la rue Joséphine

Succession de Byron M. Pond.

No 40,759 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER— J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, 24 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, daté le 22 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La commode bien construite résidence en briques à deux étages avec mansarde, 2103, rue Chestnut à l'encoignure de la rue Joséphine, retirée de la banquette et contenant au rez de chaussée large véranda sur la façade, vestibule, grands salons doubles, salle à manger, office à provisions, cuisine, buanderie, chambre à bain, galerie sur le côté, vestibule avec escalier dans le fond, etc., au premier étage contenant vestibule, 7 grandes chambres à coucher, cabinets, 2 chambres à bain, galeries sur la façade, le côté et le fond, dans la mansarde 3 grandes chambres, citerne, hangar, bâtisse pour amusements, etc., dans la cour. La maison est dans un excellent état, est admirablement tapissée, a le gaz partout, de jolis manteaux de cheminées en marbre dans les chambres principales. Les chambres à bain reçoivent de l'eau des citernes et d'un grand réservoir, assurant ainsi une abondante quantité en tout temps.

Les terrains sont divisés en promenade Schillinger et en jardin, et la propriété est plus loin décrite comme quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 178 (autrefois 11 et No 35 sur le plan original du faubourg Lafayette) bornés par les rues Chestnut, Colisée, Joséphine et Jackson, les dits lots sont contigus, sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Chestnut sur 141 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Joséphine.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en deux paiements égaux en 1 et 2 ans représentés par des billets portant intérêt à 6 pour cent de la date et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et de transférer la police d'assurance, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus de son enchère le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1902, et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant William A. Bell, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

E M Hudson, avocat

24 mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

La bâtisse en briques à deux étages, 1144 rue Annonciation,

Dans l'ilet des rues Erato et St-Thomas.

Succession de Annie Ryan.

No 66,543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER— J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 19 juin 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la susdite cour, Division E, daté le 16 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et désigné par le No 1144 rue Annonciation et consistant d'une bâtisse en briques à 2 étages contenant 6 chambres, citerne, etc, situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Erato et St Thomas, étant de forme triangulaire et désigné comme lot No 2 sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire en cette ville sous la date du 10 mai 1866, ledit lot mesurant 19 pieds, 1 pouce de face sur la rue Annonciation et 16 pieds 3 pouces de face à la rue St Thomas par 60 pieds plus ou moins de profondeur sur la ligne vers la rue Erato et 53 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur sur la ligne opposée.

Termes—Un tiers comptant, la balance en 1 et 2 ans avec 6 pour cent d'intérêt par an sur la portion de crédit jusqu'au paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1902 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 mai—18 25—juin 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Un Cottage en Briques à Deux Etages,

2707 rue Tchoupitoulas, coin Quatrième.

[Ilet rues Washington et Water], Chemin Ceinture du I. C. Railroad sur la rue Water.

Succession de Daniel McGarry.

No 67,473 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER— J. C. Denis, Encanteur— Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 12 mai 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Tchoupitoulas et Water, le dit lot formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Quatrième et mesurant 26 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 91 pieds 8 pouces 2 lignes de profondeur et façade sur la rue Quatrième.

Conditions — Comptant et l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère, les taxes de ville et d'Etat de 1902. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, pardevant John C. Davey Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 juin 1 8 15 22 26

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence Cottage,

No 2851 rue Chippewa, entre les rues Washington et Sixième.

Succession de Mme Margaret Haney, femme défunte de George Smith.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur—Bureau 727 rue Commune— MARDI, le 3 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 30 avril 1902 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Margaret Haney, femme défunte de George Smith dossier No 67 406 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique la ci-après propriété.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Washington, Sixième et Annonciation, désigné par le No 3 sur un devis de B. F. Nichols, architecte, daté le 19 novembre 1846 et déposé en l'étude de J. B. Marks, ancien notaire en cette ville, et le dit lot mesurant d'après ledit plan 28 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Chippewa, sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant une jolie et confortablement subdivisée résidence cottage en bois, connue comme le No 2851 rue Chippewa avec jardin sur le devant et sur côté, promenade Schillinger, barrière en fer, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, représenté par un billet de l'acquéreur, garanti par lien et privilège du vendeur et toutes les hypothèques usuelles et clauses de sécurité portant 8 pour cent d'intérêt par an. Les taxes de 1902 devant être assumées par l'acquéreur. L'acte de vente et les timbres du revenu des E.-U. aux frais de l'acquéreur pardevant James Simeon, Esq., notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Felix J. Puig, avocat.

3mai—3 4 11 18 25—juin 1 3

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Isabella Brownlee.

No 67,528—COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION B.

Propriétés Désirables dans Trois Districts.

Belle Résidence No 4833 Avenue St-Charles,

A l'encoignure de la rue Upperline. (Salons double, six chambres à coucher et commoditées moderne.)

Un Lot de Terre rue Carondelet,

Entre Upperline et Bordeaux.

COTTAGE SIMPLE

No 1315 rue Gravier.

Deux Cottages Doubles de Bons Rapports,

Nos 1314-16 et 1318-20 rue Gravier, (entre Franklin et Liberté, loués $48 par mois.)

Belle Résidence à Deux Etages,

No 635 rue Piété, près Royale.

(Un emplacement de choix du Troisième District avec vastes terrains.)

Un Lot de Terre, coin Royale et Piété.

Deux Lots de Terre rue Nord Peters, entre Indépendance et Pauline.

PAR CURTIS & GALLAGHER. Ed. Curtis, Encanteur, No 846 rue Commune—

Mardi le 17 juin à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté et signé le 9 mai 1902, et adressé à Edward Curtis, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 1315 rue Gravier, dans l'ilet borné par les rues Franklin [autrefois St-Pierre] Gravier, l'avenue Tulane, [autrefois Commune] et Liberté [autrefois St-Paul], désigné par le No Huit sur un plan dressé par Louis H. Pilié, le 5 mars 1842, déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville; lequel dit lot mesurant, en mesure anglaise, vingt pieds six pouces de face à ladite rue Gravier sur soixante seize pieds, six pouces et sept lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune audit lot et à d'autres.

2° Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, connus comme les Nos 1314-16-18-20 rue Gravier, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Franklin [autrefois St Pierre] et Liberté [autrefois St Paul], désignés par les Nos cinq, six et sept sur un plan dressé par E. Sargi, ingénieur civil, et déposé pour référence en l'étude de Chas Boudousquié, alors un notaire en cette ville. Lesquels dits lots mesurant en mesure américaine, vingt cinq pieds six pouces et sept lignes de face à ladite rue Gravier sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, et dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres, Indépendance et Pauline, désignés par les Nos deux et trois sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 8 mars 1859 et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots sont contigus et mesurant comme suit, en mesure américaine, à savoir: Le lot No Deux mesurant trente pieds onze pouces de face à la rue Peters trente pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le séparant du lot No Trois, et cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté; et ledit lot No Trois mesurant trente pieds onze pouces de face à ladite rue Peters, trente pieds dix pouces et sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente trois pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne le séparant du lot No Deux, et cent trente deux pieds un pouce et six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

4° Un certain morceau ou portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, connu comme le No 4833 avenue St Charles, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues Carondelet, Upperline et Bordeaux, désigné par la lettre A sur un devis en certificat d'arpentage fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 10 juin 1884. Laquelle dite portion de terre mesurant quarante et un pieds un pouce et deux lignes de face à l'avenue St-Charles, quarante et un pieds un pouce de face à ladite rue Carondelet sur deux cent quatre vingt pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Bordeaux, le séparant du lot B, où la propriété de Mme Annie H. Coleman et deux cent soixante et onze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et façade sur la rue Upperline, ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Upperline et desdites rues Upperline et Carondelet.

5° Un autre certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans ledit Sixième District de cette ville, dans le susdit ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Upperline et Bordeaux, commençant à une distance d'environ quatre vingt deux pieds deux pouces de l'encoignure des rues Upperline et Carondelet et mesurant environ vingt quatre pieds cinq pouces de face à ladite rue Carondelet, trente six pieds de largeur dans le fond sur environ cent cinquante et un pieds de profondeur.

6° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Piété, Chartres [autrefois Moreau], Désiré et Royale, et désigné par la lettre B sur un plan dressé par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 7 août 1872. Laquelle dite portion de terre formant l'encoignure des rues Piété et Royale [autrefois Casacalvo], et mesurant dix neuf pieds, deux pouces et deux lignes de face à la rue Piété, dix neuf pieds, deux pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Royale [autrefois Casacalvo], de cent quatre vingt quinze pieds, deux pouces et cinq lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent quatre vingt quinze pieds, trois pouces et deux lignes.

7° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, connu comme le No 635 rue Piété, dans le susdit ilet, borné par les rues Royale [autrefois Casacalvo], Piété, Désiré et Chartres [autrefois Moreau], désigné par la lettre A, sur un plan dressé par J A. D'Hémécourt, voyer, le 15 juin 1854, annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire en cette ville, le 29 janvier 1855. Ladite portion de terre mesurant quarante huit pieds de face à la rue Piété sur cent quatre vingt quinze pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur sur le côté du lot B, et cent quatre vingt quinze pieds trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, le tout en mesure américaine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance en un crédit de un et deux ans, avec six pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles et que l'acte de vente soit passé pardevant Andrew Hero Jr, ou John J. Ward, notaires, aux frais de l'acquéreur. Les taxes de 1902 aussi aux frais de l'acquéreur et un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

W. S. Benedict, avocat.

CURTIS & GALLAGHER Encanteurs,
846 rue Commune.

17 mai—17 1? 25—juin 1 8 15 17

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 24 juin 1902. Propriété du Troisième District. Douze lots de terre vacants sur le Chemin de Gentilly, contigus les uns aux autres.

Succession de Léon Artigue et als.

No 67,145—Cour Civile de District, Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER, encanteurs, Bureau No 846 rue Commune— MARDI, le 24 juin 1902—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. Juge W. B. Sommerville, juge, daté et signé le ? mai 1902, et adressé à Peter Gallagher, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

Douze lots de terre, avec tous les droits, voies et privilèges à cela appartenant, ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée "Gentilly", désignés par les numéros Un à Douze inclusivement dans l'ilet No Quatorze, borné par les C. ay, Nelson, St Bernard, Castiglione et Dupré, conformément à un plan fait par C. Giroux, le 19 décembre 1841, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Voyez le plan à la Bourse pour les mesures.

Termes et Conditions—Une moitié comptant et la balance en un et deux ans de crédit avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de la date de la vente avec les clauses usuelles de sécurité, les taxes de ville et d'Etat de 1902 devant être aux frais de l'acquéreur. Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, également aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune.

24mai—24 25—juin 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE

A l'encoignure des rues Mandeville et Royale,

Borné par Chartres et Marigny.

Une belle bâtisse d'encoignure avec un cottage simple contigu.

Succession de A. A. Peterson, dans l'affaire du mineur Pascal Petersen.

No 27,171—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —.

LE 10 JUIN 1902.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur— Bureau No 846 rue Commune—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 7 mai 1902, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, MARDI, le 10 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Casacalvo, maintenant Royale, Mandeville, Marigny et Chartres; ledit lot formant l'encoignure des rues Mandeville et Royale et mesurant, en mesure française, quarante pieds de face à la rue Mandeville sur soixante pieds de profondeur et façade sur la rue Royale, acquis par ledit mineur Pascal Peterson par héritage de Mme Jeanne Joly, comme il est démontré par jugement rendu dans sa succession le 5me jour du mois de décembre 1898, No 51,218 du dossier de ladite cour.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1902; aussi l'acte de vente, pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs, No 846 rue Commune.

8 mai—8 11 18 25 — juin 1 8 10

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues [Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant à la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraire d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

25mai—25—juin 1 8 15 22 26

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Hâvre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 A. M. Du quai No 42, North River, pied de la rue Morton.

- *L'AQUITAINE, 5 juin.
- *LA LORRAINE, 12 juin.
- *LA TOURAINE, 19 juin.
- *LA SAVOIE, 26 juin.
- LA BRETAGNE, 3 juillet.
- *LA LORRAINE, 10 juillet.

*Vapeurs à double hélices.

Agence Générale 32, Broadway, New York.
FRANK J. ORFILA, No 213 rue Carondelet, N. O., Lne, Agent général du sud.
E. E. PREVOST, Agt, 722 rue Commune.

1er fev—1 an

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW YORK DIRECTEMENT. STEAMERS

PROTEUS	Mercredi, 4 juin.
COMUS	Mercredi, 11 juin.
LOUISIANA	Mercredi, 18 juin.

Partiront de leur quai à 9 a. m. du pied de la rue Toulouse.

Fret assuré sous police ouverte de la Cromwell Steamship Company à 31/100 pour cent pour New York.

Taux et connaissements directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'étranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Aucun fret reçu sans ordre.

Pour fret ou passage s'adresser à
GEO. B. LEVERICH Agent
No 212 rue Carondelet.

15sept—1an